## Financer sa thèse

Les doctorants peuvent bénéficier de financements durant la période de réalisation de leur thèse, qui peuvent être des salaires et/ou des aides à la mobilité :

### Les aides à la mobilité

Les doctorants qui doivent se rendre à une conférence, un colloque, un séminaire dans une autre université française ou étrangère peuvent voir leur voyage ou les frais d'inscription au colloque pris en charge :

* par l'Ecole Doctorale, après examen de la demande (contactez votre École Doctorale)
* par les équipes d’accueil

### Réaliser sa thèse dans le cadre d’un contrat de travail

Les doctorants peuvent réaliser leur thèse en bénéficiant d’un contrat de travail. Ce contrat peut être financé via diverses sources :

**Le contrat doctoral** : Le contrat doctoral est un salaire versé par l’Université dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée de 3 ans, permettant au doctorant de se consacrer pleinement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse.
Le montant de l'allocation est indexé sur l'évaluation des rémunérations de la fonction publique

L’Université Jean Moulin Lyon 3 sélectionne chaque année un nombre déterminé de doctorants qui, après examen de leurs dossiers, bénéficient de ces contrats doctoraux : Ils sont attribués soit via les Ecoles Doctorales (<http://www.universite-lyon.fr/doctorat/>), soit via l’Université Lyon 3 (il s’agit du contingent « Président »).

**Le contrat doctoral "contingent Président" de l'université Jean Moulin Lyon 3** :
**Voir les modalités propres à chaque Ecole Doctorale :**

* [Ecole Doctorale Droit](http://www.univ-lyon3.fr/ecole-doctorale-droit-314461.kjsp?RH=1449756846292)
* [Ecole Doctorale EPIC](http://www.univ-lyon3.fr/ecole-doctorale-education-psychologie-information-et-communication-433631.kjsp?RH=1449756846292)
* [Ecole Doctorale 3LA](http://www.univ-lyon3.fr/ecole-doctorale-lettres-langues-linguistique-et-arts-295473.kjsp?RH=1449756846292)
* [Ecole Doctorale Philosophie](http://www.univ-lyon3.fr/ecole-doctorale-philosophie-468159.kjsp?RH=1449756846292)
* [Ecole Doctorale Sc. Eco et de Gestion](http://www.univ-lyon3.fr/ecole-doctorale-sciences-economiques-et-de-gestion-433637.kjsp?RH=1449756846292)
* [Ecole Doctorale Sciences Sociales](http://www.univ-lyon3.fr/ecole-doctorale-sciences-sociales-histoire-geographie-amenagement-urbanisme-science-politique-sociologie-anthropologie-166622.kjsp?RH=1449756846292)**Ecole doctorale infomaths**

Voir les [**conditions générales ministérielles**](http://dr.education.fr/Alloc_doc/) permettant de postuler.

D’autres possibilités de financement existent :

* Le contrat d’**attaché temporaire d'enseignement et de recherche [ATER]**
* **Conventions industrielles de formation par la recherche – CIFRE :**
* **Les autres sources** : Certains doctorants peuvent être embauchés par l’université pour une durée variable, sur des financements obtenus dans le cadre d’appels à projets (Ex : La Région Auvergne Rhône Alpes, l’Europe , l’Agence nationale de la recherche ou dans le cadre de collaborations de recherche avec des partenaires publics ou privés. Rapprochez-vous de votre directeur de thèse.

**Rendez-vous sur votre site** [intranet Net 3](http://www.univ-lyon3.fr/recherche/espace-doctorant/financement-et-cotutelle-de-these-872910.kjsp?RH=1263473028779) (**rubrique Recherche**).

Pensez à consulter régulièrement les appels à candidature concernant les différentes offres de bourses ou de prix.